

SEANCE DU
6 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
61

Date de convocation :
30 septembre 2022

Date d'affichage :
7 octobre 2022

OBJET :
**Pépinière Entreprendre en
Bourgogne du Sud - Vote des tarifs**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 71**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 71**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 10**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 0**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 06 octobre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Jean-Yves VERNOCHE - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Énio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Eric COMMEAU - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - M. Frédéric MARASCIA - M. Abdoukader ATTEYE - M. Gérard GRONFIER - Mme Salima BELHADJ-TAHAR

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
Mme LE DAIN (pouvoir à Mme Barbara SARANDAO)
M. FREDON (pouvoir à Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET)
Mme SARANDAO (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)
Mme MATRAY (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. BURTIN (pouvoir à M. Michel CHAVOT)

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Stéphanie MICHELOT LUQUET



Vu l'article L. 1511-3 du Code général des collectivités territoriales relatif à la compétence de principe des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre en matière d'investissement immobilier des entreprises,

Le rapporteur expose :

La Pépinière d'entreprise Entreprendre en Bourgogne du Sud (EBS), basée à Montceau-les-Mines, propose une offre complète de service pour les entrepreneurs.

Le soutien à l'entrepreneuriat se traduit non seulement par une offre de locaux à tarifs réduits, mais également par un accompagnement constant par la Communauté Urbaine Creusot Montceau. Les loyers sont progressifs et en moyenne 25 % moins élevés que le prix du marché la première année.

La collectivité souhaite poursuivre ses actions en faveur de l'entrepreneuriat et de l'économie de proximité.

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Président à valider la tarification, qui reste inchangée aux années précédentes, concernant les offres de services annexées à la présente délibération.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver la tarification concernant l'offre de service de la Pépinière EBS située à Montceau-Les-Mines, à savoir :
 - Bureaux :
 - 1 poste de travail :
 - 1^{ère} année : 55 €/mois ;
 - 2^{ème} année : 83 €/mois ;
 - 3^{ème} année : 110 €/mois ;
 - 4^{ème} année : 132 €/mois ;
 - 2 postes de travail :
 - 1^{ère} année : 110 €/mois ;
 - 2^{ème} année : 165 €/mois ;
 - 3^{ème} année : 220 €/mois ;
 - 4^{ème} année : 264 €/mois ;
 - 3 postes de travail :
 - 1^{ère} année : 135 €/mois ;
 - 2^{ème} année : 203 €/mois ;
 - 3^{ème} année : 270 €/mois ;
 - 4^{ème} année : 324 €/mois ;
 - Pour les photocopies :
 - Moins de 100 unités :
 - Noir : 0,19 €/l'unité ;
 - Couleur : 0,51 €/l'unité ;
 - De 100 à 150 unités :
 - Noir : 0,16 € ;
 - Couleur : 0,46 € ;
 - De 151 à 200 unités :
 - Noir : 0,14 € ;
 - Couleur : 0,31 € ;
 - De 201 à 500 unités :
 - Noir : 0,13 € ;
 - Couleur : 0,26 € ;
 - Plus de 501 unités :
 - Noir : 0,11 € ;
 - Couleur : 0,21 € ;
 - Reliure : 4 € l'unité ;
 - Vidé projecteur : 9 €/jour ;
 - Domiciliation siège social ou adresse professionnelle : 77 €/mois ;
 - Permanence téléphonique :
 - Abonnement : 36 €/mois ;
 - Abonnement fibre optique :
 - Créateur année 1 :
 - Bureau 1 poste : 45 €/mois ;
 - Bureau 2 ou 3 postes : 50 €/mois ;
 - Créateur année 2 :
 - Bureau 1 poste : 47 €/mois ;
 - Bureau 2 ou 3 postes : 52 €/mois ;
 - Créateur année 3 :
 - Bureau 1 poste : 50 €/mois ;
 - Bureau 2 ou 3 postes : 55 €/mois ;
 - Créateur année 4 et plus :
 - Bureau 1 poste : 55 €/mois ;
 - Bureau 2 ou 3 postes : 60 €/mois ;
 - Réservations de salles :
 - Salle de réunion (20 personnes) :
 - ½ journée : 37 € ;
 - 1 journée : 59 € ;
 - 1 semaine : 208 € ;
 - 1 mois : 517 € ;

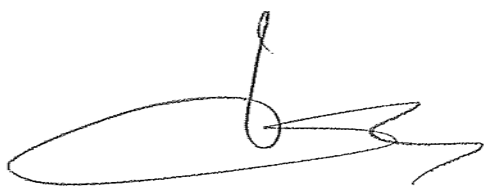
- Petite salle de réunion (6 personnes) :
 - ½ journée : 27 €;
 - 1 journée : 42 €.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer tout acte à intervenir pour son application.
- D'imputer la tarification dans les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 7 octobre 2022
et publié, affiché ou notifié le 7 octobre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

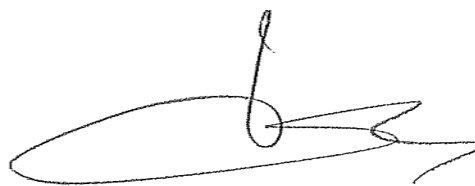
LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE



LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,

Jean-Claude LAGRANGE



UTILISATION DES SERVICES

PHOTOCOPIES

| | NOIR | COULEUR |
|----------------------------|------------|------------|
| * Moins de 100 (l'unité) | 0,19 Euros | 0,51 Euros |
| * De à 100 à 150 (l'unité) | 0,16 Euros | 0,46 Euros |
| * De 151 à 200 (l'unité) | 0,14 Euros | 0,31 Euros |
| * De 201 à 500 (l'unité) | 0,13 Euros | 0,26 Euros |
| * A partir de 501 | 0,11 Euros | 0,21 Euros |

RELIURE

| | | |
|-----------|--|---------|
| * L'unité | | 4 Euros |
|-----------|--|---------|

VIDEO PROJECTEUR

(exclusivement résident)

| | |
|------|---------|
| Jour | 9 Euros |
|------|---------|

SITE EBS TARIFS HT 2022

| BUREAUX* | 1ère année | 2ème année | 3ème année | 4ème année |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|
| 1 poste de travail | 55 € | 83 € | 110 € | 132 € |
| 2 postes de travail | 110 € | 165 € | 220 € | 264 € |
| 3 postes de travail | 135 € | 203 € | 270 € | 324 € |

* Les prix s'entendent : bureau meublé, domiciliation de siège social, permanence téléphonique, ménage et poste téléphonique, et 1 H de secrétariat par mois

* Vous seront facturés en plus eau, électricité, chauffage, consommables sanitaires

* Vous sera facturé 1 abonnement fibre optique par société quel que soit le nombre de bureaux loués

NON RESIDENTS

ACCUEIL

| | |
|--|-------------|
| * Domiciliation siège social ou adresse professionnelle | 77,00 Euros |
|--|-------------|

PERMANENCE TELEPHONIQUE

| | |
|---------------------|-------------|
| * Abonnement / mois | 36,00 Euros |
|---------------------|-------------|

* Coût Unité téléphonique

appel gratuit vers les mobiles et les fixes en France
surtaxes pour les numéros spéciaux

ABONNEMENT FIBRE OPTIQUE MENSUEL

| | Bureau 1 poste | Bureau 2 ou 3 postes |
|----------------------------|----------------|----------------------|
| Créateur année 1 | 45,00 € | 50,00 € |
| Créateur année 2 | 47,00 € | 52,00 € |
| Créateur année 3 | 50,00 € | 55,00 € |
| Créateur année 4 et autres | 55,00 € | 60,00 € |

UTILISATION DES SERVICES

SALLE DE REUNION (20 personnes)

| | |
|---------------|-----------|
| * 1/2 journée | 37 Euros |
| * 1 journée | 59 Euros |
| * 1 semaine | 208 Euros |
| * 1 mois | 517 Euros |

(salle de réunion équipée Fibre optique, paper board)

PETITE SALLE DE REUNION (6 personnes)

| | |
|--------------|----------|
| *1/2 journée | 27 Euros |
| * 1 journée | 42 Euros |